

Reconnaître et surveiller
les plantes invasives
en Bretagne



FREDON Bretagne



*Les plantes invasives
en milieu agricole
en Bretagne*

Introduction



Les plantes exotiques envahissantes ne concernent plus uniquement les jardins, les espaces verts et les infrastructures. Certes les zones remaniées, notamment lors des travaux (construction de maison, route, réfection de voirie...) constituent des milieux sensibles aux plantes pionnières, mais à présent, **les zones de production agricoles commencent à être touchées.**

La lutte contre ces nouveaux agresseurs ne sera efficace que si on traite le problème de manière précoce et sérieuse. La première étape passe par la connaissance et la reconnaissance de ces plantes.

Le *Datura stramoine*



Il existe une plaquette spécifique sur le Datura stramoine, plaquette n°3

Déjà bien présent en Morbihan, le datura stramoine, *Datura stramonium* reste encore peu présent dans les autres départements bretons.

Il s'agit d'une plante toxique par ingestion que l'on retrouve notamment dans les cultures légumières et plus précisément dans les cultures légumières d'été et irriguées : haricots verts, flageolets, mais aussi dans les cultures de pommes de terre, de sarrasin et de maïs.

) *Reconnaissance*

- Solanacée annuelle
- 40 cm à 1 m de haut
- Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole
- Fleurs blanches ou violettes pâles, solitaires, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long
- Fruit (capsule) sphérique recouverte de nombreuses épines, contenant des graines noires

) *Lutte en milieu agricole*

Prévention

Il est possible de jouer sur la rotation des cultures. Une alternance entre cultures d'hiver (*blé, orge d'hiver, colza*), de printemps (*betterave, pois, orge de printemps*) et d'été (*pomme de terre, maïs, tournesol, légumes*) ayant des cycles biologiques différents, permet de limiter la présence de la plante. Le datura stramoine poussant en majorité dans les cultures d'été, il est préférable de favoriser les cultures d'hiver ou de printemps pour casser le cycle du datura stramoine.

Le datura stramoine - (suite)



Arrachage : Méthode la plus efficace contre le datura stramoine

Un arrachage avant floraison (juillet à août) est envisageable lorsque la surface occupée n'est pas trop importante. Il faut veiller à retirer toute la plante et surtout ne pas disséminer les graines (en particulier si le travail est effectué après floraison). Ces interventions sont à envisager dès la localisation des plantes et jusqu'à la récolte.

) **Désherbage**

Le désherbage chimique ne donne que partiellement satisfaction, notamment en cultures légumières. C'est pourquoi dans ce type de culture, lorsque c'est possible, on se tournera vers un désherbage mécanique.

Sur les jeunes plantules (stade deux-trois feuilles maximum), il est possible d'utiliser une herse étrille ou une houe rotative. Après ce stade, seul le binage peut être performant. Une bineuse équipée de doigts rotatifs caoutchoutés peut être utilisée sur le rang de plantation.

En revanche, le labour n'est pas une technique efficace pour maîtriser le datura stramoine. En effet, les graines ont une longue durée de vie et peuvent germer même après enfouissement.



Photos : FREDON Bretagne

Les renouées asiatiques



Il existe une plaquette spécifique sur les renouées asiatiques, plaquette n°5



Autrefois cantonnées aux bords de route, les renouées asiatiques ont quitté la voirie pour coloniser les espaces cultivés depuis quelques années. Pour les zones cultivées, ces plantes sont une menace : il est très difficile de lutter contre elles et la gêne occasionnée peut aller jusqu'à l'abandon de la parcelle... et une perte de revenue totale sur la partie infestée. **Le labour et le travail du sol des parcelles contaminées peuvent accroître la progression de la plante.**

Pour la description de l'espèce, voici **la renouée du Japon**, *Reynoutria japonica*, mais il existe aussi d'autres grandes renouées asiatiques comme **la renouée de Bohême**, *Reynoutria x bohemica*, **la renouée de Sakhaline**, *Reynoutria sachalinensis* ou **la renouée à nombreux épis**, *Polygonum polystachyum*, **toutes invasives en Bretagne**, à la biologie et au mode de lutte identique (description dans la plaquette n°5).

) Reconnaissance de la renouée du Japon

- Plante herbacée vivace à port buissonnant de la famille des polygonacées
- Grandes tiges creuses érigées, rougeâtres, cylindriques, noueuses, de 1 à 3 m de haut
- Feuilles entières et alternes de 8 à 15 cm de long à base tronquée
- Absence de poils sur les nervures de la face inférieure
- Fleuraison blanche à jaune verdâtre réunie en grappe à l'aisselle des feuilles
- Rhizomes (tiges souterraines) bien développés et lignifiés

) Lutte en milieu agricole

La présence de renouées asiatiques en zone agricole reste récente en région Bretagne : les premiers signalements datent de 2014.

Prévention

Seules les techniques préventives sont réellement efficaces face à cette plante exotique envahissante. La première des consignes consiste à ne pas broyer la plante. En effet, cette vivace a la capacité de se bouturer très facilement : si un fragment de tige tombe au sol, une nouvelle plante apparaîtra. De même, la fleuraison doit être empêchée car elle produit des fruits en abondance de 2 à 5 mm appelés akènes.

Bâchage

La mise en place de bâches a été testée sur de nombreux sites et ne reste possible qu'en bordure de parcelle agricole. Pour avoir une efficacité, la durée de présence de la mise en oeuvre de la bâche doit être au minimum de 5 ans.

Les renouées asiatiques - (suite)



Arrachage précoce

L'arrachage précoce et manuel (à l'aide d'une simple fourche) sur de jeunes plantes de l'année a prouvé son efficacité. A l'inverse, si la renouée a colonisé le site depuis plusieurs années, l'arrache ne donne que partiellement satisfaction. Il faut alors pratiquer une excavation profonde sur deux mètres, un criblage des racines, et une gestion des déchets par incinération. Une surveillance des repousses sur de nombreuses années sera nécessaire.

Pâturage

La plante peut être pâturée par toute sorte de ruminant, en consommation intensif mais pas exclusif : il faut conserver une alimentation variée. D'après les retours des expérimentations, on obtiendrait de meilleurs résultats avec des bovins qui auraient une incidence sur le feuillage, mais aussi sur le système de rhizome souterrain.

Désherbage chimique

Selon l'article de Phytoma n°682 de mars 2015, la connaissance de la biologie de la renouée du Japon et des caractéristiques des différentes familles d'herbicides permet de :

- Déterminer les deux catégories d'herbicides pouvant avoir un intérêt contre la renouée vu leurs modes d'action biochimique et de distribution dans les plantes : d'une part le glyphosate et les assimilés, d'autre part les analogues de l'AIA (2,4-D, fluroxypyr et triclopyr).
- Attention, ces molécules comportent des risques pour la santé et pour l'environnement : il est préférable, selon les principes de la lutte intégrée de privilégier, chaque fois que possible, les méthodes non chimiques.
- Prévoir les périodes d'intervention en fonction du cycle de la plante et des caractéristiques des herbicides ; les analogues de l'AIA devront être appliqués de fin mai à début juillet, le glyphosate ou ses assimilés devront être appliqués à l'automne. Au printemps suivant, des touffes satellites et des plantules issues de graines apparaîtront et sur lesquelles on privilégiera des arrachages localisés.



FREDON Bretagne

L'ambroisie à feuilles d'armoise



Il existe une plaquette spécifique sur l'ambroisie à feuilles d'armoise

Initialement présente dans la vallée du Rhône, cette plante exotique envahissante est maintenant présente dans le sud-ouest de la France et remonte progressivement vers le nord. En 2016, on dénombre 33 foyers en Bretagne. L'ambroisie à feuilles d'armoise est très connue pour son impact sanitaire. Son pollen très allergisant provoque des rhinites, de l'asthme et engendre un coût très important pour l'assurance maladie.

Perte de rendement et surcoût du désherbage dans les parcelles agricoles contenant de l'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*.

Au-delà du coût pour la santé publique, il est important de mentionner les pertes économiques pour l'agriculture liées à la présence de cette plante invasive dans les cultures de printemps comme le tournesol et le maïs notamment.

D'après une évaluation réalisée par le CETIOM et Arvalis Institut du Végétal, les pertes potentielles ont été évaluées à près de 10 millions d'euros pour les seuls départements de la région Rhône Alpes, si le contrôle de l'ambroisie n'est pas assuré. Les pertes peuvent atteindre les 2/3 du rendement en l'absence de désherbage de l'ambroisie et de 30% si celui-ci est mal maîtrisé. Cette étude confirme que l'ambroisie à feuilles d'armoise engendre une perte de revenu en cas de présence en quantité supérieure au seuil de nuisibilité (*inférieur à 20 plants par m²*). Outre la baisse de rendement conséquente, l'ambroisie génère un surcoût d'exploitation de la parcelle en engendrant des charges de désherbage supplémentaires (*mécanique et/ou chimique*) ; ces coûts peuvent atteindre 50 €/ha/an voire 80 €/ha/an en fonction des cultures. A ces coûts, on peut ajouter d'autres coûts comme le temps passé au nettoyage du matériel de récolte ou comme le coût de triage pour l'organisme de stockage. Ces sommes, mises bout à bout, peuvent influencer le choix de cultures, voire l'abandon de certaines cultures de printemps au niveau de la rotation.



FREDON Bretagne

) Reconnaissance de l'ambroisie à feuille d'armoise

- Plante herbacée annuelle de la famille des Astéracées, originaire d'Amérique du Nord ;
- De 5 cm à 2 m de hauteur, tige ronde et pleine ;
- Feuilles divisées du même vert sur les deux faces, extrémités en fine pointe ;
- Fleurs verdâtres en forme de cloche réunies en épi au sommet de la plante.

L'ambroisie à feuilles d'armoïse - (suite)



) Lutte en milieu agricole

L'ambroisie pouvant s'avérer très concurrentielle, il faut veiller à l'éliminer dans les cultures, les jachères et les bords de champ.

Le choix des rotations et une attention particulière au nettoyage du matériel de récolte permettent d'éviter de nouvelles contaminations. Plusieurs types de lutte existent pour les parcelles déjà infestées :

- **La lutte mécanique** : des faux semis et des déchaumages superficiels réalisés le plus tôt possible après les récoltes de cultures d'hiver réduiront le stock grainier. En postlevée, si les conditions le permettent, il est possible d'intervenir efficacement avec une bineuse, une herse étrille ou une houe rotative.
- **Le désherbage mixte** : cette technique permet d'associer un traitement herbicide sur le rang et un travail mécanique dans l'inter-rang.
- **La lutte chimique** : il existe des herbicides utilisables en interculture qui détruiront l'ambroisie. Après le semis, les spécialités diffèrent en fonction des cultures.

Les jachères, et notamment les jachères fleuries, doivent être surveillées.





Fédération Régionale de Défense
contre les Organismes Nuisibles de Bretagne

ZA Bellevue
5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

Tél. 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON-BRETAGNE.COM

Avec le soutien de :

